

## DOSSIER DE PRESSE

# RAPPROCHEMENT DE L'ADAJ, L'APSPS, et Les Lys d'Argent

30 juin 2021



## **1. Déroulé de la conférence de presse**

- 🕒 10h00 : Accueil des participants
- 🕒 10h20 : Discours d'introduction de la Présidente, Mme Christiane ERNY
- 🕒 10h25 : Discours inaugural du Président, M. Pascal MORITZ
- 🕒 10h35 : Vidéo de présentation de l'association
- 🕒 10h50 : Présentation de l'organisation associative par le directeur général, M. Damien SCHIRCK
- 🕒 11h00 : Intervention de Mme Pascale SCHMIDIGER, Maire de Saint-Louis et 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de l'Association
- 🕒 11h10 : Echange avec la salle
- 🕒 11h40 : Verre de l'amitié

## **2. Identification de l'Association Les Lys d'Argent**

### **2.1. Information administrative**

Nom de la structure porteuse : Association les Lys D'argent

Type de structure : Association à but non lucratif de droit local

Adresse postale : 6 rue Saint-Damien, 68300 SAINT-LOUIS

Son Président : M. Pascal MORITZ à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, remplaçant Mme Christiane ERNY

Mail : [president@leslysdargent.fr](mailto:president@leslysdargent.fr)

Son Directeur Général : M. Damien SCHIRCK

Mail : [dg@leslysdargent.fr](mailto:dg@leslysdargent.fr)

### **2.2. Présentation de l'association**

La volonté de notre association est de poursuivre son développement dans le respect de valeurs éthiques de respect de la personne âgée, de respect des convictions individuelles et d'ouverture à tous sans discrimination de quelque nature que ce soit, la gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et, plus généralement, d'établissements ou services médico sociaux à destination des personnes âgées ou de personnes en situation de dépendance, ainsi que la réalisation de toute activité se rapportant à l'hébergement, l'assistance aux soins et au bien vieillir des personnes âgées.

Pour cela, dans la période 2020-2030, l'association aura pour mission de répondre aux objectifs énoncés ci-dessous :

- 🕒 Diversifier son offre de services à destination de la personne âgée, en proposant par exemple de nouvelles activités, comme la gestion de résidences seniors, de SSIAD, accueil de jour, SAAD, ou d'une autre offre médico-sociale, afin d'être reconnu comme un acteur de proximité sur le territoire du Sud Alsace ;
- 🕒 Offrir des services à des partenaires, individuels ou collectifs, répondant aux mêmes buts que notre association ;
- 🕒 Proposer un management innovant permettant de répondre aux exigences actuelles des salariés œuvrant pour l'association et le bien-être des personnes âgées prises en soins ;
- 🕒 Promouvoir l'association au sein du territoire du Sud Alsace, comme un acteur de référence dans le secteur médico-social tourné vers la prise en charge de la personne âgée, en anticipant les évolutions administratives, conjoncturelles, ... comme par exemple en se positionnant sur le territoire comme « établissement territorial » (Concertation Grand Age et Autonomie – Mars 2019)

### 2.3. Les valeurs de l'association

L'« ASSOCIATION LES LYS D'ARGENT » conduit ses actions à partir d'un socle de valeurs, qui signent son **engagement désintéressé** en affirmant :

- 🌟 le respect de la personne, de sa dignité, de son intégrité et de son intimité, comme de sa parole et de ses choix ;
- 🌟 la bientraitance comme fil rouge des interventions et des relations interpersonnelles, à travers une démarche d'empathie, de confiance et d'écoute bienveillante ;
- 🌟 la solidarité comme principe intangible qui fonde l'accès aux droits en respectant les obligations de chacun

### 2.4. Les objectifs de l'association

Soucieuse de répondre à l'évolution des besoins, de la géographie des territoires et de la réglementation, l'association s'est fixée les objectifs généraux suivants :

- 🌟 S'adresser plus particulièrement aux personnes en situation de vulnérabilité ;
- 🌟 Optimiser son offre d'accompagnement et de service en proposant des réponses adaptées-;
- 🌟 Proposer un ensemble de prestations via une « plate-forme de services à la personne » ;
- 🌟 Assurer la promotion de réponses innovantes ;
- 🌟 S'engager dans des opérations de coopération et/ou de rapprochement avec d'autres opérateurs tels que celui engagé courant 2021 avec les associations ADAJ de Kembs et APSPS de Sierentz.

### 2.5. Les engagements de l'association

Considérant que c'est bien à l'organisation et aux structures de s'adapter aux besoins de chaque personne accompagnée, et non l'inverse, l'association, qui a comme préoccupation première le bien-être et la satisfaction de la personne, s'attache à lui garantir :

- 🌟 Une écoute attentive et bienveillante ;
- 🌟 Une réponse personnalisée ;
- 🌟 Le respect de ses droits, de sa liberté de choix, comme le recueil de son consentement.

L'association s'engage, par ailleurs, à :

- 🌟 Promouvoir des actions de soutien aux aidants comme aux professionnels ;
- 🌟 Faire du lien avec les différents acteurs de santé ;
- 🌟 Proposer aux professionnels un management innovant, intégrant 3 principes fondamentaux :
  - Un engagement individuel au service du collectif ;
  - Une intégration performante des nouveaux arrivants ;
  - Une philosophie managériale participative et adaptée ;

### 2.6. Activités de l'association

L'association, pouvant se définir comme une « plate-forme de service », gère sept activités :

- 🌟 L'EHPAD sur SAINT-LOUIS. Cet établissement est composé de 2 sites, La Maison du Lertzbach et la résidence Blanche de Castille, et possède une autorisation d'exploiter une unité de vie protégée (UVP) et un pôle d'activité de soins adaptés (PASA) pour des résidents atteints d'une maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Sa capacité est de 145 lits dont 6 d'hébergement temporaire ;
- 🌟 L'accueil de jour « le Pfarrhüs » de Kembs, d'une capacité de 12 places ;
- 🌟 Les ateliers de Gaspar, proposant des animations aux personnes atteintes de troubles cognitifs débutants ou modérés, ou présentant des troubles locomoteurs. L'objectif étant la prévention de l'aggravation de la perte d'autonomie ;  
Différents ateliers existent (*parcours de psychomotricité, initiation aux tablettes numériques, arts créatifs, groupes de parole, sorties, activité physique douce, yoga*) et permettent aussi, pour les

patients atteints d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, la poursuite d'une prise en soins après les trois mois d'intervention de l'ESA ;

- 🏠 L'ESA Gaspar, gérée conjointement avec l'AGSSID de Rixheim ;
- 🏠 Le SSIAD de Sierentz ;
- 🏠 Le SAAD, Les Lys Services ;
- 🏠 Le programme d'éducation thérapeutique du patient atteinte d'une maladie d'Alzheimer et maladies apparentées (ETP MAMA).

### **3. Motifs et buts du rapprochement entre les 3 associations**

L'Association Les Lys d'Argent (ALLDA), issue du rapprochement en 2019 des activités de l'Association « La Maison du Lertzbach » gestionnaire d'un EHPAD dénommé La Maison du Lertzbach et de l'EHPAD « Résidence Blanche de Castille » géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de SAINT-LOUIS, s'est fixée comme but de répondre à l'évolution des besoins, de la géographie des territoires et de la réglementation.

#### **3.1. Une volonté partagée avec les associations ADAJ et APSPS**

L'ALLDA et les associations APSPS – Association des professionnelles des pays de Sierentz - d'une part et l'ADAJ ( association pour le développement de l'accueil de jour - d'autre part, ont fait le constat qu'elles conduisent leurs actions à partir d'un socle de valeurs communes, qui signent leur engagement désintéressé et non lucratif en affirmant toutes les trois :

- 🏠 Le respect de la personne, de sa dignité, de son intégrité et de son intimité, comme de sa parole et de ses choix ;
- 🏠 La bientraitance comme fil rouge des interventions et des relations interpersonnelles, à travers une démarche d'empathie, de confiance et d'écoute bienveillante ;
- 🏠 La solidarité comme principe intangible qui fonde l'accès aux droits en respectant les obligations de chacun.

Ainsi, les instances dirigeantes des trois associations ont décidé de s'engager dans une démarche de rapprochement pour mener un projet associatif commun de regroupement de leurs activités sous couvert d'une seule entité juridique, à savoir celle de l'ALLDA.

#### **3.2. Les buts du regroupement ALLDA/ADAJ/APSPS**

Pour mener une action concrète au bénéfice d'un public de personnes – principalement en situation de vulnérabilité - qu'elle accompagne dans le cadre de sa plateforme de services, l'ALLDA qui, regroupera toutes les activités médico-sociales, se fixera, en considération de principes éthiques de respect de la personne, de ses convictions et d'ouverture à tous, sans discrimination aucune de quelque nature que ce soit, les buts suivants :

- 🏠 Apporter des réponses adaptées et coordonnées aux besoins de chaque personne accompagnée ;
- 🏠 Proposer un ensemble de prestations d'aide, d'accompagnement et de soins qui prennent en compte sa demande, mais également son évolution en termes de potentiels, de besoins ou d'aspirations ;
- 🏠 Favoriser et soutenir son parcours de vie dans son environnement ;
- 🏠 Assurer la promotion de réponses innovantes.

### 3.3. Les motifs de l'opération envisagée et les avantages attendus

La mise en commun des autorisations des trois associations permettra, dans le territoire du Sud Alsace, à toute personne, et en particulier à celle en situation de vulnérabilité, de pouvoir, demeurer à son domicile ou le cas échéant dans son lieu de vie habituel, dans la mesure du possible, en stimulant son autonomie dans les actes de la vie quotidienne, à l'appui d'un ensemble de services adaptés à ses besoins, dans le cadre d'un accompagnement spécifique et personnalisé, contribuant à son bien-être et à sa satisfaction.

Aussi, considérant que c'est bien à l'organisation et aux structures de s'adapter aux besoins de chaque personne accompagnée, le projet de rapprochement a comme préoccupation première le bien-être de la personne et s'attache à lui garantir :

- 🏠 Une écoute attentive et bienveillante
- 🏠 Une réponse personnalisée à l'appui d'un accompagnement professionnel
- 🏠 Le respect de ses droits, de sa liberté de choix, comme le recueil de son consentement.

Enfin, les bénéfices attendus pour les professionnels des trois associations sont les suivants :

- 🏠 Promouvoir des actions communes de soutien aux aidants comme aux professionnels ;
- 🏠 Proposer aux professionnels un mode de management innovant, intégrant 3 principes fondamentaux :
  - L'engagement individuel au service du collectif
  - L'intégration des nouveaux arrivants (collaborateurs et étudiants)
  - Une philosophie managériale participative
- 🏠 Faciliter les mobilités internes et les promotions.

## 4. Historique de l'association les Lys d'Argent

L'Association a été créée le 5 juin 1991, alors dénommée « Association de Gestion du Centre de Long Séjour – Saint-Louis ». Sa création a été impulsée par le District des Trois Frontières, afin de réaliser un bâtiment permettant l'accueil de résidents très dépendants. Elle était alors présidée par M. Raymond GESSER, jusqu'en 1999.

M. Roland IGERSHEIM, a succédé à M. GESSER en 2000, et a réalisé l'ouverture de La Maison du Lertzbach, cette même année, l'établissement était alors une MAPAD (Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes) et disposait de 60 lits.

En 2001, M. IGERSHEIM a passé le flambeau de la présidence de l'association à M. Jean-Marie ZOELLE, qui a occupé cette fonction jusqu'en avril 2020, stoppé brutalement par la pandémie de COVID-19, qui l'a emporté.

Durant sa Présidence, M. ZOELLE a développé l'association en réalisant notamment en :

- 🏠 **2005** : La mise en place d'une direction commune à La Maison du Lertzbach et la Résidence Blanche de Castille, EHPAD public voisin, juxtaposant l'établissement de l'association.
- 🏠 **2009** : La transformation de l'Unité de Soins de Longue Durée (USLD), en EHPAD. Un choix stratégique en réponse à la réforme hospitalière redéfinissant les USLD, et qui a fait basculer la structure du champ sanitaire vers celui du médico-social.
- 🏠 **2014** : L'augmentation de la capacité autorisée de 60 à 85 lits (5 places d'accueil temporaire, 13 places d'hébergement permanent en unité de vie protégée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées et 67 places d'hébergement permanent) par la construction d'une extension autour d'un jardin intérieur.
- 🏠 **2020** : La fusion, de l'EHPAD « La Maison du Lertzbach » avec l'EHPAD « La résidence Blanche de Castille », donnant naissance à l'« EHPAD SUR SAINT-LOUIS » et offrant désormais une capacité d'accueil de 145 lits dont 13 en UVP et 6 en hébergement temporaire. Le nom de l'association évoluant également en devenant « Les Lys d'Argent »

L'EHPAD La Résidence Blanche de Castille est un établissement public ouvert le 12 décembre 1963, dont la gestion a été confiée au Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Saint-Louis

L'établissement a été successivement représenté par :

- 👤 M. Louis MEYER, Adjoint délégué aux Affaires sociales et Président de la Commission administrative du Bureau d'Aide Sociale.
- 👤 M. Georges GISSY, Maire de Saint-Louis, d'avril 1965 à mars 1971.
- 👤 Mme Denise ZANETIC, Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires sociales, de mars 1971 à mai 1993 (décès).
- 👤 De 1993 à mars 2014, M. Clément MORGEN, Adjoint au Maire chargé des Affaires sociales
- 👤 De mars 2014 à octobre 2020, Mme Françoise DINTEN, Adjointe déléguée à la famille et au social.
- 👤 Aujourd'hui, en 2021, géré par le CCAS de la Ville de Saint-Louis, et représenté par sa Vice-Présidente, Mme Lola SFEIR

Le site de la Résidence Blanche de Castille comporte aujourd'hui 60 places. Cet établissement a connu plusieurs améliorations de ses conditions d'accueil et de prise en charge des personnes âgées originaires de Saint Louis et des environs :

- 👤 **1994** : 1<sup>ère</sup> extension avec la construction d'un nouveau bâtiment rattaché aux 2 existants et à la maison de maître portant la capacité totale à 60 lits (48 lits précédemment).
- 👤 **2005** : Démolition des 2 anciens bâtiments pour en reconstruire 2 nouveaux (projet de grande envergure « opération tiroir ») et mise en place d'une direction commune à la Résidence Blanche de Castille et à La Maison du Lertzbach.
- 👤 **2007** : Rénovation permettant d'offrir 60 chambres individuelles avec salle de bain et toilettes ainsi que des espaces de vie communs, spacieux et fonctionnels dans un magnifique parc protégé et ombragé.
- 👤 **2016** : Réameublement de la résidence et réfection du hall d'accueil.

Mme Christiane ERNY, alors Vice-Présidente de l'association depuis 27 mai 2020, a relevé le défi, en devenant Présidente en mai 2020 jusqu'au 30 juin 2021.

Mme ERNY a impulsé et réalisé deux nouvelles fusions, en réalisant le rapprochement de l'Association pour le Développement de l'Accueil de Jour de Kembs (ADAJ), gestionnaire de l'accueil de jour le « Pfarrhüs » et des Ateliers de GASPARD, ainsi que de l'Association des Professionnels de Santé du Pays de Sierentz (APSPS), gestionnaire du SSIAD de Sierentz, avec l'Association Les Lys d'Argent.

Mme ERNY réaffirme ainsi le cap de l'association, à savoir : la volonté partagée par son prédécesseur de faire partie intégrante du paysage d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et plus généralement, d'établissements ou services médico-sociaux à destination des personnes âgées ou en situation de dépendance avec la volonté de poursuivre son développement dans le respect de valeurs éthiques de respect de la personne âgée, de respect des convictions individuelles et d'ouverture à tous sans discrimination de quelque nature que ce soit.

Au 1er juillet 2021, l'association diversifie son offre de services à destination de la personne âgée, en proposant de nouvelles activités, comme la gestion du SSIAD, la gestion de l'Accueil du jour, la création d'un SAAD, afin d'être reconnu comme un acteur de proximité sur le territoire du Sud Alsace.

M. Pascal MORITZ prend la présidence à compter de cette date.

## **5. Discours de Mme Christiane ERNY, Présidente de l'association de mai 2020 à juin 2021**

Nous voilà rassemblés dans cette salle « JMZ » Jean-Marie ZOELLE qui nous a quitté il y a plus d'un an, victime de ce virus qui a affecté tant de famille.

En 2019 nous avons signé ensemble la fusion de la Maison du Lertzbach et de la Résidence Blanche de Castille pour devenir les «EHPADS de Saint Louis » gérée par l'association «les Lys d'Argent » .

Nouvelle gestion que les équipes dirigeantes ont mené à bien.

Nous sommes toujours à la recherche d'améliorer le quotidien de la personne vulnérable et nous avons le projet de créer Les Lys Services, le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

Nous avons été contactés par les Présidents de l'ADAJ (Accueil de jour) de Kembs et de l'APSPS, gestionnaire du Services de soins infirmiers à domicile de Sierentz.

Dès notre première rencontre nous avons compris que nous avions la même vision d'avenir !

Il nous est apparu comme une évidence de nous engager ensemble dans ces opérations de coopération et de partenariat.

Un an plus tard, nous y sommes, nous officialisons ce rapprochement durable et unique.

L'association Les Lys d'Argent compte aujourd'hui 7 activités en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans, du territoire du Sud Alsace que vous découvrirez sur la plaquette.

**Nous sommes fiers du travail accompli !**

A partir du 1er juillet, je cède la Présidence des Lys d'Argent, en toute confiance, à M. Pascal MORITZ fraîchement élu.

## **6. Discours de M. Pascal MORITZ, Président de l'association à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021**

Je voudrais tout d'abord avoir une pensée reconnaissante pour mes prédécesseurs, Raymond GESSER et Roland IGERSHEIM, dont je me réjouis de la présence aujourd'hui, Jean-Marie ZOELLE malheureusement disparu il y a 15 mois, et Christiane ERNY, qui me passe aujourd'hui le flambeau.

Je la remercie et remercie le Conseil d'Administration de leur confiance qui m'honore. Je mesure la responsabilité qui m'échoit vis-à-vis des 200 personnes accompagnées au quotidien, des 150 collaborateurs de l'association, et bien sûr des collectivités qui nous soutiennent et de l'ARS.

Je m'appelle Pascal MORITZ, je suis médecin généraliste installé à Kembs depuis 43 ans.

En tant que médecin généraliste, j'ai toujours eu la volonté d'agir pour accompagner les personnes âgées à domicile dans les meilleures conditions et tant que cela était bénéfique pour elles.

Le rapprochement de nos associations est pour moi un aboutissement - la création d'une palette de services coordonnés sur le territoire, permettant d'accompagner la personne des premiers signes de perte d'autonomie, jusqu'à la fin de vie.

C'est aussi le début d'un projet exigeant et passionnant.

Je voudrais vous présenter les trois associations qui se rapprochent aujourd'hui.

L'APSPS, Association des Professionnels de Santé du Pays de Sierentz, dont je salue la Présidente, Céline SIGMANN, est née en 1987 afin de créer le Service de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD) de Sierentz. Cela a permis de fédérer les professionnels de santé autour d'un projet commun et favorisé les relations d'amitié entre ses membres ; relations qui ont grandement amélioré les conditions de leur exercice professionnel.

L'accueil de jour le Pfarrhüs est né en 1995 d'une initiative de ces professionnels de santé. Il s'est développé et spécialisé dans la maladie d'Alzheimer. Il est géré jusqu'à aujourd'hui par l'ADAJ, Association pour le développement de l'Accueil de Jour que je préside.

Après l'Accueil de Jour, a été créée l'équipe mobile ESA en 2012, gérée conjointement avec les SSIAD de Sierentz et Rixheim, intervenant, dans le quart sud-est du département.

Et enfin sont nés les Ateliers de Gaspar en 2016, avec un objectif de prévention auprès d'un public âgé ayant une perte d'autonomie légère ou modérée.

Chacun de ces services est venu compléter l'offre visant à favoriser le maintien à domicile.

Ces deux associations, APSPS et ADAJ, fusionnent aujourd'hui avec l'Association Les Lys D'Argent, pour n'en former plus qu'une qui garde le nom d'Association Les Lys D'Argent.

Alors appelée « Association de gestion du centre de long séjour », L'Association Les Lys d'Argent a été créée en 1991. Sa création a été impulsée par le district des Trois Frontières, afin d'accueillir des résidents très dépendants. Elle était alors présidée par M. Raymond GESSER, Maire Honoraire de Hégenheim.

M. Roland IGERSCHEIM, Maire de Hésingue pendant près de 40 ans et Président de la Comcom, a succédé à M. GESSER en 2000. Il a réalisé l'ouverture de La Maison du Lertzbach, en 2000. L'établissement disposait alors de 60 lits.

En 2001, M. IGERSCHEIM a passé le flambeau de la présidence de l'association à M. Jean-Marie ZOELLE, qui a occupé cette fonction jusqu'en avril 2020, stoppé brutalement par la pandémie de COVID-19, qui l'a emporté.




Durant sa Présidence, M. ZOELLE a développé l'association : la Maison du Lertzbach, alors Unité de soins de longue durée (USLD), est devenue EHPAD afin de rester dans le champ médico-social. La capacité autorisée est passée à 85 lits par la construction d'une extension autour d'un jardin intérieur. La fusion avec l'EHPAD La résidence Blanche de Castille, établissement public créé en 1963, a été réalisée, devenant ainsi l'EHPAD SUR SAINT-LOUIS avec une capacité d'accueil de 145 lits. Le nom de l'association évoluant alors pour devenir « Les Lys d'Argent »

Au décès de Monsieur Jean-Marie Zoellé, Mme Christiane ERNY, alors Vice-Présidente de l'association a relevé le défi en devenant Présidente en mai 2020.

Son ouverture d'esprit, sa bienveillance, sa clairvoyance, sa générosité, ont grandement favorisé le rapprochement de nos trois associations autour de valeurs communes.

Damien SCHIRCK, Directeur Général de l'association, a mis en musique cette fusion avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme. Le rétroplanning qu'il avait écrit il y a un an a été suivi au jour près, je dirais presque à la minute près, jusqu'à la conclusion d'aujourd'hui.

Nos valeurs, quelles sont-elles ?

-  Le respect de la personne, de sa dignité, et de ses choix ;
-  La bienveillance dans les interventions et les relations interpersonnelles, à travers une démarche d'empathie, de confiance et d'écoute bienveillante ;
-  La solidarité

Notre objectif, est de permettre à toute personne, et en particulier à celle en situation de vulnérabilité, de pouvoir demeurer, dans la mesure du possible, à son domicile ou dans son lieu de vie.



Pour cela, nous nous attachons à stimuler l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne en nous appuyant sur un ensemble de services adaptés.

Nous voulons également prendre en compte les difficultés des familles, que ce soit à domicile pour prévenir leur épuisement, ou en EHPAD pour leur permettre de conserver le lien affectif et faire en sorte qu'ils se sentent bienvenus dans l'établissement. Nous sommes à l'écoute de leurs difficultés ou de leur détresse éventuelle.

Notre bienveillance, nous la destinons également à l'ensemble des collaborateurs de l'association, professionnels et bénévoles, en favorisant le dialogue et l'initiative personnelle.

Je vous le disais, le rapprochement des trois associations permet d'offrir aux personnes âgées une palette de services dans notre bassin de vie. Comme un peintre utilise toutes les couleurs de sa palette pour composer des tableaux à chaque fois différents, notre association peut désormais offrir à chaque personne un accompagnement sur mesure, individualisé, adapté à chacun, évoluant avec le temps en fonction des besoins, de manière coordonnée et harmonieuse.

Notre implantation dans le sud Alsace est ancienne et reconnue. A Saint-Louis avec l'EHPAD et tout récemment le SAAD et l'ETP MAMA. A Kembs, avec l'Accueil de Jour le Pfarrhüs, l'ESA, les Ateliers de Gaspar. A Sierentz avec le SSIAD.

Nous sommes fortement soutenus par les communes de Saint-Louis et de Kembs et par l'Agglomération qui nous font confiance.

A nous d'être dignes de cette confiance, de continuer à nous développer et à améliorer l'accompagnement des personnes vulnérables dans le Sud de la Communauté Européenne d'Alsace.

## **7. Discours de M. Damien SCHIRCK, Directeur générale de l'association**

J'ai plaisir à poursuivre cette conférence de presse, en vous présentant, à présent, l'organisation opérationnelle de notre association, nous permettant, ainsi de répondre aux besoins de la population âgée du Sud Alsace

Le président, les a rappelés, nous avons, **une palette élargie de service, de 7 activités** en sein de l'association les lys d'argent, pour lesquelles nous avons fait le choix de les organiser autour de 9 pôles d'activités :

- 🏠 Le Pole Soins
- 🏠 Le Pole des services généraux
- 🏠 Le pole médical
- 🏠 Le pole RH
- 🏠 Le pole administratif et financier,
- 🏠 Le pole de la satisfaction
- 🏠 Le pole du développement des activités
- 🏠 Le pole psychologique
- 🏠 Le pole des vigilances

Ces pôles sont dirigés par des directeurs de pôles, à savoir Mme Christine KNECHT pour les soins, M. Pierre FRANTZ pour les services généraux, Dr Daniel SCHILDKNECHT pour le pole médical, M. Dominique PALMA pour l'administratif et financier et Mme Christine FRESSE pour le pole RH.

Les autres pôles d'activités étant rattachés à la direction générale.

Sensible également à la parité, notre CODIR est composé de 3 femmes et de 3 hommes (les directeurs de pole + la psychologue, Mme Léa LOEWERT), ainsi que moi-même.

Cette organisation, ainsi **que l'engagement et l'implication des 150 collaborateurs et des 30 bénévoles**, nous permet **d'œuvrer en faveur des 200 personnes âgées de plus de 60 ans** que nous accompagnons au quotidien.

**Avec la volonté forte** de répondre à la raison d'être suivante, apporter la satisfaction et le bien-être à chaque personne aidée et à ses proches.

A noter que l'association compte une **trentaine de métiers** qui sont représentés dans des domaines différents, comme les soins, l'administratif, les ressources humaines, ou encore l'hôtellerie, la restauration, la maintenance et l'animation pour ne citer qu'eux.

Nous pouvons également compter sur l'engagement de **volontaires en services civiques**.

Le travail au quotidien est reparti sur **5 sites distincts**, à savoir 2 à Kembs pour l'Accueil de Jour, les Ateliers de Gaspar et l'ESA Gaspar, 1 à Sierentz pour le SSIAD et le SAAD et 2 à Saint-Louis pour les activités EHPAD et ETP MAMA.

Aussi pour répondre à nos **engagements associatifs et nos valeurs**, nous déployons nos actions autour de 3 piliers :

- 🌟 L'autonomie, en s'engageant individuellement et collectivement au service de nos aînés
- 🌟 L'inclusion collective, en proposant une intégration performante aux nouveaux collaborateurs
- 🌟 Le développement personnel, en développant une philosophie managériale participative

Dans une démarche participative, ces piliers sont déclinés en action dans la feuille de route annuelle, co-construite avec nos collaborateurs.

Enfin, **notre projet ne peut s'inscrire et se construire dans la durée, sans l'implication de tous les acteurs** de l'association (salariés et bénévoles) d'une part, et également institutionnels (ARS et CEA) ainsi que des collectivités territoriales, d'autres part, qui nous apportent le soutien indispensable à la réussite du développement de l'association, basée sur des valeurs humaines fortes au service de nos aînés.

**Notre projet est beau...**

**Notre projet est grand !**

**Notre projet, vaut l'engagement de chacun d'entre nous, pour apporter le bonheur à nos séniors.**

## 8. Lexique

ADAJ : Association pour le Développement de l'Accueil de Jour

APSPS : Association des Professionnels de Santé du Pays de Sierentz

ARS : Agence Régionale de Santé

CODIR : Comité de direction

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personne Âgée Dépendante

ETP MAMA : Éducation Thérapeutique des Patients atteints de Maladie d'Alzheimer ou de Maladie Apparentée

ESA : Équipe Spécialisée Alzheimer

SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (Les Lys Services)

SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile

USLD : Unité de Soins de Longue Durée






 Association  
**Les Lys d'Argent**

6 rue Saint-Damien 68300 Saint-Louis  
[www.leslysdargent.fr](http://www.leslysdargent.fr)


 EHPAD  
 sur Saint-Louis


 Accueil de jour  
 le Pfarrhüs


 Les Lys  
 Services


 Les ateliers  
 de Gaspar


 SSIAD  
 Sierentz


 ETP MAMA  
 Sud Alsace